

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2020/06

| Nombre de membres |          |         |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice       | Présents | Votants |
| 25                | 19       | 19      |

|                                 |                    |
|---------------------------------|--------------------|
| <u>Date de la convocation :</u> | le 31 janvier 2020 |
| <u>Date d'affichage :</u>       | Le 24 février 2020 |

**Séance du 06 février 2020**

L'an deux mille vingt, le 06 février à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA,

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Kristine FOYART, Annie GENERMONT, Sophie MERCIER, Marianne PARIGOT, Corinne TROUVAIN, Colette ZIRELLI, Messieurs Didier BÉRANGER, Alain CARRIÈRE, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel FORGET, Daniel GAGE, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO.

Absents excusés : Messieurs Philippe BARBILLON, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Marcel DAUSQUE, Michel DUPONT, Jean-Noël GUESNIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jackie TASSIN, Patrick PEYR, Gérard WARIN

Absents représentés : Monsieur Patrice CARVALHO par Madame Annie GENERMONT, Monsieur Marcel DAUSQUE par Monsieur Didier BÉRANGER, Monsieur Michel DUPONT par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur Jackie TASSIN par Madame Colette ZIRELLI,

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36,

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le rapport sur les orientations budgétaires du SEZEO pour l'année 2020 annexé à la présente délibération,

Il rappelle que le DOB a pour principal objectif d'instaurer une discussion sur les priorités et les évolutions de la situation financières du SEZEO et que chaque Conseiller peut intervenir mais qu'il n'a aucun caractère décisionnel.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

**PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2020 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le DOB.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA

